

Statistiques de finances publiques canadiennes consolidées, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 23 mars 2016

Le fardeau fiscal de l'administration publique canadienne augmente

Le fardeau fiscal total au Canada — c'est-à-dire les recettes fiscales et cotisations sociales imposées par les administrations publiques aux particuliers, sociétés et non-résidents — s'est établi à 15 872 \$ par habitant en 2014, en hausse par rapport à 14 027 \$ en 2008. Le fardeau fiscal est un indicateur fiscal couramment utilisé, résultant du cadre des Statistiques de finances publiques (voir la note aux lecteurs pour les définitions des concepts).

De 2008 à 2009, le fardeau fiscal total a diminué de 14,2 milliards de dollars, par suite de la baisse des recettes et profits liée à la crise financière de 2008. En 2009, le fardeau fiscal attribuable à l'administration publique fédérale a affiché une baisse de 8,5 milliards de dollars, comparativement à une baisse de 5,7 milliards de dollars enregistrée par les administrations publiques provinciales, territoriales et locales (APPTL).

Depuis 2009, le fardeau fiscal total attribuable à l'administration publique canadienne (APC) — administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales combinées — a augmenté de 112,0 milliards de dollars pour s'établir à 564,2 milliards de dollars en 2014.

En 2014, l'APC a déclaré des recettes de 688,0 milliards de dollars, les impôts et les cotisations sociales représentant 82 % des recettes totales.

Les recettes totales des APPTL se sont établies à 497,0 milliards de dollars en 2014, les impôts (295,4 milliards de dollars) et les cotisations sociales (12,5 milliards de dollars) représentant 62 % des recettes globales.

Le fardeau fiscal des administrations publiques provinciales, territoriales et locales s'accroît pour toutes les provinces

Le fardeau fiscal total des APPTL s'est chiffré à 8 662 \$ par habitant en 2014, en hausse de 1 153 \$ par habitant comparativement à 2008.

Le fardeau fiscal par habitant a augmenté pour toutes les provinces au cours de la période, le Québec (+1 700 \$ par habitant) et la Nouvelle-Écosse (+1 579 \$ par habitant) enregistrant les plus fortes hausses. Les plus petites hausses ont été observées en Saskatchewan (+540 \$ par habitant) et en Alberta (+725 \$ par habitant).

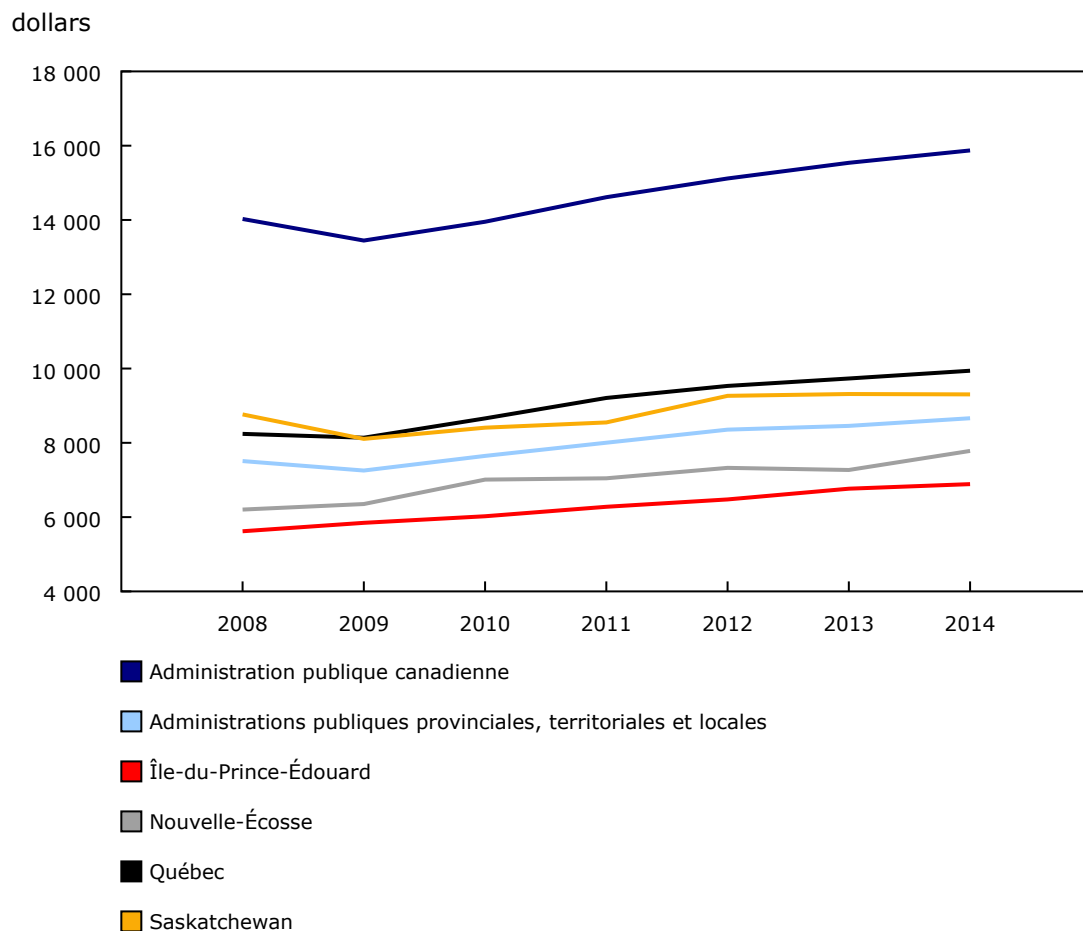
Parmi les provinces, le Québec a enregistré le fardeau fiscal des APPTL le plus élevé en 2014, celui-ci ayant atteint 9 941 \$ par habitant. Le Québec a le fardeau fiscal le plus élevé depuis 2009.

En 2008, c'est la Saskatchewan (8 765 \$ par habitant) qui avait enregistré le fardeau fiscal des APPTL le plus élevé, en partie en raison des paiements fiscaux plus élevés en provenance de sociétés du secteur de l'extraction minière.

En revanche, en 2014, l'Île-du-Prince-Édouard (6 888 \$ par habitant) a enregistré le fardeau fiscal le plus faible parmi les provinces. De 2008 à 2014, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont tous deux invariablement déclaré le fardeau fiscal des APPTL le plus faible parmi les provinces



Graphique 1 Fardeau fiscal par habitant, administration publique canadienne et administrations publiques provinciales, territoriales et locales sélectionnées, 2008 à 2014



Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM 051-0001 et 385-0042.

Les recettes de dons à Terre-Neuve-et-Labrador sont en forte baisse

En 2014, 16 % (ou 77,5 milliards de dollars) des recettes des APPTL au Canada provenaient de dons. Les dons sont des transferts consentis aux APPTL par l'administration publique fédérale, comme le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et les transferts de péréquation fiscale.

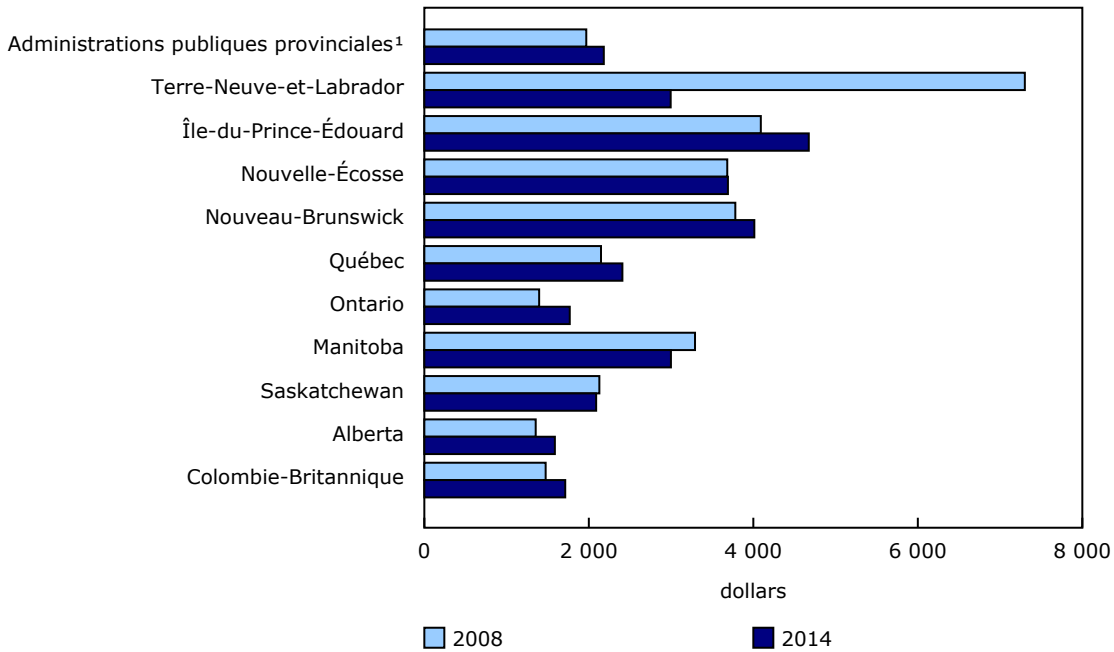
Par habitant, l'Île-du-Prince-Édouard était la province comportant les recettes de dons des APPTL les plus élevées en 2014, celles-ci se chiffrant à 4 674 \$. En 2008, les recettes de dons par habitant étaient les plus élevées à Terre-Neuve-et-Labrador, en raison des dons plus importants liés aux redevances du forage en mer. À l'inverse, l'Alberta (1 587 \$) a enregistré les recettes de dons des APPTL par habitant les plus faibles en 2014.

Les recettes par habitant des APPTL attribuables à des dons au Canada ont augmenté de 212 \$ de 2008 à 2014, l'Île-du-Prince-Édouard (+583 \$) et l'Ontario (+372 \$) ayant enregistré les plus fortes augmentations.

Au cours de la même période, Terre-Neuve-et-Labrador (-4 306 \$), le Manitoba (-293 \$) et la Saskatchewan (-40 \$) ont connu une baisse des recettes de dons des APPTL par habitant.

La forte baisse enregistrée par Terre-Neuve-et-Labrador est attribuable aux clauses de l'Accord atlantique relatives à la compensation progressive de la perte des paiements de péréquation en raison de l'augmentation des recettes en provenance des redevances pétrolières.

Graphique 2
Recettes de dons par habitant, administrations publiques provinciales, territoriales et locales, 2008 et 2014



1. Administrations publiques provinciales, territoriales et locales.

Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM 051-0001 et 385-0042.

Tableau 1
Recettes par habitant, administration publique canadienne et administrations publiques provinciales, territoriales et locales, 2014

	Administration publique canadienne	Administrations publiques provinciales, territoriales et locales	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
dollars								
Recettes	19 357	13 983	15 074	13 359	13 864	13 515	15 337	12 618
Recettes fiscales	14 872	8 310	7 234	6 644	7 457	6 792	9 376	8 272
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital								
À la charge des particuliers	8 475	3 342	2 827	2 608	3 059	2 385	4 034	3 012
À la charge des sociétés, des autres entreprises et des non-résidents	6 462	2 640	2 326	2 260	2 482	2 019	3 459	2 389
Impôts sur la propriété	2 013	702	501	348	577	366	575	623
Impôts sur les biens et services	1 786	1 801	753	1 108	1 369	1 563	1 613	2 031
Autres recettes fiscales	4 173	2 843	3 363	2 927	3 028	2 844	3 038	2 841
Cotisations sociales	438	324	291	0	0	0	691	388
Dons	1 000	353	380	245	325	195	565	331
Autres recettes	0	2 182	2 995	4 674	3 691	4 012	2 408	1 768
Revenu de la propriété	3 485	3 139	4 465	1 796	2 391	2 516	2 988	2 247
Ventes de biens et services	1 169	1 013	2 383	204	213	671	1 113	212
Autres recettes diverses	1 990	1 809	1 917	1 395	1 890	1 600	1 339	1 894
	326	316	165	197	288	245	535	142
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	
dollars								
Recettes	13 819	16 407	15 701	12 832	36 220	49 237	59 226	
Recettes fiscales	7 933	9 026	7 976	7 432	4 912	7 598	3 010	
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital								
À la charge des particuliers	2 943	3 459	4 086	2 821	2 115	4 123	1 845	
À la charge des sociétés, des autres entreprises et des non-résidents	2 457	2 269	2 679	2 227	1 743	3 436	1 434	
Impôts sur la propriété	486	1 190	1 407	594	372	686	411	
Impôts sur les biens et services	1 546	1 288	1 973	1 785	985	1 642	412	
Autres recettes fiscales	3 146	4 278	1 918	2 826	1 812	1 833	753	
Cotisations sociales	298	0	0	0	0	0	0	
Dons	224	279	159	290	599	1 186	0	
Autres recettes	2 998	2 089	1 587	1 713	27 936	32 693	46 453	
Revenu de la propriété	2 664	5 015	5 979	3 398	2 773	7 760	9 763	
Ventes de biens et services	1 019	2 108	3 218	1 083	529	2 566	396	
Autres recettes diverses	1 475	1 942	2 280	2 117	2 141	5 032	9 292	
	170	964	481	198	103	162	75	

Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM 051-0001 et 385-0042.

Les charges varient considérablement d'une province à l'autre

En 2014, les charges des APPTL au Canada se sont chiffrées à 505,9 milliards de dollars, la rémunération des employés (191,4 milliards de dollars) et l'utilisation de biens et services (133,0 milliards de dollars) représentant ensemble 64 % des charges. En comparaison, 54 % des charges de l'APC étaient consacrées à la rémunération des employés et à l'utilisation de biens et services en 2014. À l'inverse, l'APC a consacré une plus grande part de ses charges aux prestations de programmes sociaux (18 %) comparativement aux APPTL (9 %).

(Correction) Parmi les provinces, les charges des APPTL par habitant étaient les plus élevées à Terre-Neuve-et-Labrador (16 762 \$), en Saskatchewan (15 999 \$) et au Québec (15 287 \$) en 2014, et les plus faibles, en Colombie-Britannique (12 422 \$), en Ontario (13 469 \$) et à l'Île-du-Prince-Édouard (13 772 \$).

Tableau 2
Charges par habitant, administration publique canadienne et administrations publiques provinciales, territoriales et locales, 2014

	Administration publique canadienne	Administrations publiques provinciales, territoriales et locales	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
dollars								
Charges	19 729	14 233	16 762	13 772	14 344	15 231	15 287	13 469
Rémunération des salariés	6 455	5 384	7 592	5 961	5 654	6 004	5 199	5 138
Utilisation de biens et services	4 236	3 743	4 430	3 588	3 917	4 201	3 104	3 565
Consommation de capital fixe	1 789	1 519	1 429	1 314	1 590	1 724	1 588	1 338
Intérêts	1 656	974	1 643	975	957	1 177	1 640	919
Subventions	526	444	228	615	329	207	716	341
Dons	356	53	12	53	9	98	141	23
Prestations sociales	3 557	1 241	932	904	815	718	1 735	1 292
Autres charges	1 152	874	497	365	1 074	1 102	1 164	854
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	
dollars								
Charges	14 383	15 999	14 925	12 422	36 713	48 272	54 375	
Rémunération des salariés	5 925	6 648	6 013	4 703	15 334	17 065	19 138	
Utilisation de biens et services	4 048	3 864	4 806	3 937	14 187	22 082	28 415	
Consommation de capital fixe	1 170	1 482	2 094	1 434	3 731	5 207	2 855	
Intérêts	1 299	542	181	591	193	247	62	
Subventions	438	688	285	427	338	744	1 166	
Dons	35	82	14	28	268	267	44	
Prestations sociales	1 090	1 110	724	964	1 204	1 261	1 171	
Autres charges	379	1 582	807	338	1 451	1 397	1 523	

Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM 051-0001 et 385-0042.

Les charges d'intérêts de l'administration publique canadienne diminuent

L'APC payait 8,6 cents en intérêts sur chaque dollar de recettes en 2014, ce qui représente 58,9 milliards de dollars en charges d'intérêts. Ce ratio était en baisse comparativement à 10,1 cents en 2008.

Le ratio des charges d'intérêts aux recettes fournit une mesure du fardeau des dettes publiques; plus élevés sont les intérêts versés par une administration publique, moins elle dispose de fonds pour administrer le gouvernement et assurer la prestation des services. Les charges d'intérêts ont excédé les prestations de programmes sociaux (prestations d'accident de travail, allocations familiales, prestations pour la garde d'enfants et aide sociale) de cinq APPTL.

En 2014, les charges d'intérêts des APPTL ont atteint 34,6 milliards de dollars. De 2008 à 2014, le ratio des charges d'intérêts aux recettes des APPTL était stable, oscillant autour de 7,0 cents en intérêts sur chaque dollar de recettes.

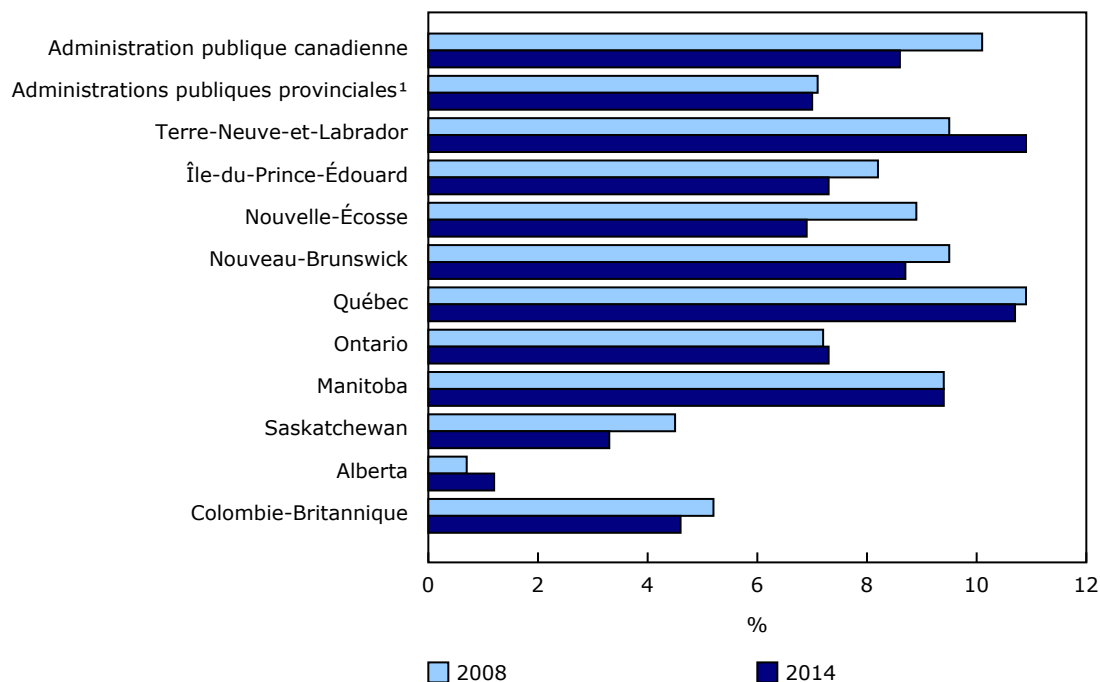
Terre-Neuve-et-Labrador a affiché le ratio des charges d'intérêts aux recettes des APPTL le plus élevé en 2014, soit de 10,9 cents, suivie du Québec (10,7 cents). De 2008 à 2014, le ratio a fluctué considérablement à Terre-Neuve-et-Labrador et a été plus faible que celui observé au Québec pendant plusieurs années.

Le ratio des charges d'intérêts aux recettes des APPTL était le plus faible en Alberta, soit de 1,2 cent en 2014, suivi de celui de la Saskatchewan (3,3 cents) et de la Colombie-Britannique (4,6 cents).

De 2008 à 2014, le ratio des charges d'intérêts aux recettes des APPTL a diminué dans la plupart des provinces, tout particulièrement en Nouvelle-Écosse (-2,0 cents). Des hausses ont été observées à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta et en Ontario.

Graphique 3

Les frais d'intérêts en proportion des recettes totales, administration publique canadienne et administrations publiques provinciales, territoriales et locales, 2008 et 2014



1. Administrations publiques provinciales, territoriales et locales.

Source(s) : Tableau CANSIM 385-0042.

Les actifs financiers de l'administration publique canadienne progressent

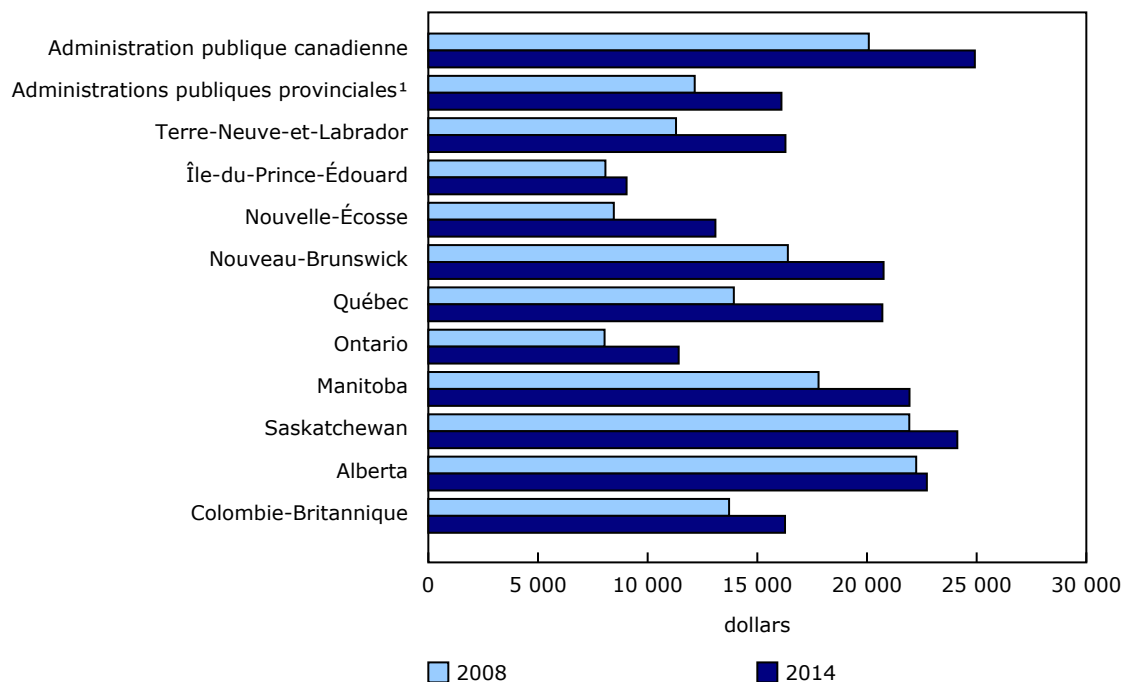
En 2014, l'APC détenait 885,6 milliards de dollars en actifs financiers, ce qui représente une hausse de 33 % par rapport à 2008. Les actifs financiers se composaient principalement d'actions, de prêts et de comptes à recevoir.

Les APPTL du Canada détenaient au total 572,2 milliards de dollars en actifs financiers en 2014, soit une hausse de 42 % par rapport à 2008. Ces actifs financiers se composaient principalement d'actions, de titres de créance et de comptes à recevoir.

En 2014, les actifs financiers des APPTL par habitant étaient les plus élevés en Saskatchewan (24 118 \$), en Alberta (22 729 \$) et au Manitoba (21 938 \$). De 2008 à 2014, le Québec (+57 %), la Nouvelle-Écosse (+56 %) et l'Ontario (+51 %) ont déclaré les plus fortes hausses en matière d'actifs financiers des APPTL.

Graphique 4

Actifs financiers par habitant, administration publique canadienne et administrations publiques provinciales, territoriales et locales, 2008 et 2014



1. Administrations publiques provinciales, territoriales et locales.

Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM 051-0001 et 385-0042.

Les passifs de l'administration publique canadienne augmentent plus rapidement que les actifs financiers

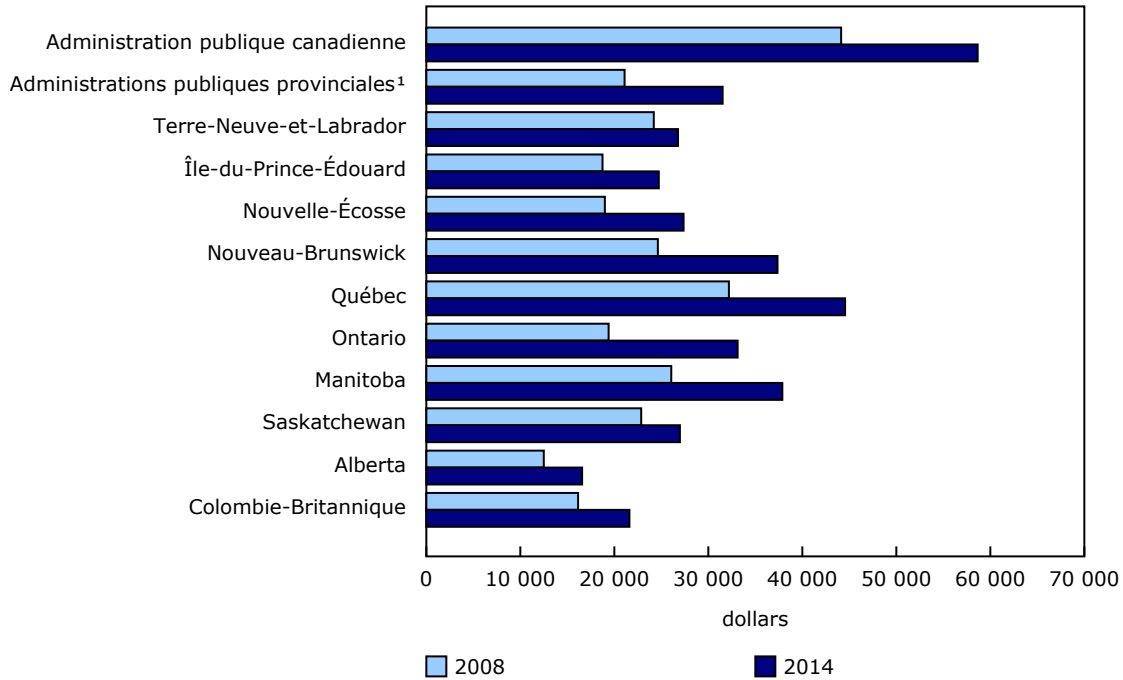
En 2014, l'APC avait des passifs de 2 084,6 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 42 % par rapport à 2008, tandis que les APPTL avaient des passifs de 1 120,3 milliards de dollars, soit une hausse de 60 % par rapport à 2008. Les titres de créance, les passifs des régimes de retraite et les comptes à payer constituaient la majorité des passifs de l'APC et des APPTL.

Le Québec (44 549 \$), le Manitoba (37 872 \$) et le Nouveau-Brunswick (37 357 \$) ont présenté les passifs des APPTL par habitant les plus élevés en 2014, tandis que l'Alberta (16 573 \$) et la Colombie-Britannique (21 604 \$) ont affiché les passifs les moins élevés.

De 2008 à 2014, l'Ontario (+81 %) a enregistré la plus forte hausse de passifs des APPTL, ceux-ci ayant crû de 203,1 milliards de dollars ou de 13 723 \$ par habitant. Les autres hausses les plus prononcées des passifs des APPTL ont été observées au Manitoba (+55 %) et au Nouveau-Brunswick (+53 %).

À l'inverse, Terre-Neuve-et-Labrador (+14 %) et la Saskatchewan (+30 %) ont enregistré les plus faibles hausses des passifs des APPTL de 2008 à 2014.

Graphique 5
Passifs par habitant, administration publique canadienne et administrations publiques provinciales, territoriales et locales, 2008 et 2014



1. Administrations publiques provinciales, territoriales et locales.

Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM 051-0001 et 385-0042.

Tableau 3
Actifs et passifs par habitant, administration publique canadienne et administrations publiques provinciales, territoriales et locales, 2014

	Administration publique canadienne	Administrations publiques provinciales, territoriales et locales	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
dollars								
Actifs non financiers	24 364	22 219	21 418	16 038	15 445	22 923	18 875	19 479
Actifs financiers	24 917	16 099	16 282	9 039	13 089	20 756	20 700	11 414
Numéraire et dépôts	2 936	1 832	3 339	1 630	1 162	1 830	734	1 454
Titres de dette	2 727	3 717	2 283	1 672	4 431	11 123	5 882	2 279
Prêts	6 568	1 965	229	2 609	1 607	1 772	607	684
Actions et parts ou unités de fonds								
d'investissement	6 652	5 439	8 261	1 776	4 169	2 233	9 142	3 533
Actions négociables	1 902	1 902	778	1 286	958	1 458	4 751	944
Actions non négociables	3 321	2 135	6 079	221	211	491	2 939	1 871
Parts ou unités de fonds d'investissement	1 429	1 402	1 404	269	3 000	284	1 452	719
Assurance et retraite	311	310		128	310	464	26	696
Comptes à recevoir	5 723	2 836	2 170	1 224	1 410	3 335	4 307	2 767
Passifs	58 650	31 520	26 771	24 730	27 364	37 357	44 549	33 115
Numéraires et dépôts	161	0	0	0	0	0	0	0
Titres de dette	42 112	22 581	14 099	18 052	20 548	29 772	28 183	27 653
Prêts	1 448	1 242	1 656	3 482	1 712	1 941	1 568	1 138
Assurance et retraite	7 770	3 346	7 513	660	2 738	921	10 480	276
Comptes à payer	6 864	4 350	3 503	2 536	2 365	4 723	4 318	4 049
Or monétaire et droits de tirage spéciaux	294	0	0	0	0	0	0	0
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	
dollars								
Actifs non financiers	18 980	24 368	36 373	23 991	64 581	95 948	91 719	
Actifs financiers	21 938	24 118	22 729	16 262	28 021	26 908	26 986	
Numéraire et dépôts	1 184	2 852	3 493	3 168	3 726	4 618	15 802	
Titres de dette	3 282	5 066	9 701	1 591	9 531	2 864	3 803	
Prêts	10 720	6 956	2 566	4 257	5 560	1 380	684	
Actions et parts ou unités de fonds								
d'investissement	4 313	6 887	4 781	5 590	5 615	10 273	2 918	
Actions négociables	1 267	1 325	2 132	187	3 127	3 958	0	
Actions non négociables	2 744	3 775	886	2 290	2 451	2 947	2 918	
Parts ou unités de fonds d'investissement	303	1 787	1 764	3 114	37	3 368	0	
Assurance et retraite	0	7	5	117	1 072	46	5	
Comptes à recevoir	2 439	2 350	2 181	1 539	2 519	7 727	3 774	
Passifs	37 872	26 975	16 573	21 604	9 775	22 706	9 965	
Numéraires et dépôts	0	0	0	0	0	0	0	
Titres de dette	29 834	13 114	7 839	16 122	171	4 066	0	
Prêts	1 554	2 537	403	902	4 351	7 098	2 552	
Assurance et retraite	1 687	6 854	2 779	78	388	684	253	
Comptes à payer	4 797	4 469	5 552	4 502	4 866	10 859	7 160	
Or monétaire et droits de tirage spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	

Source(s) : Les calculs sont fondés sur des données provenant des tableaux CANSIM 051-0001 et 385-0042.

Les statistiques financières des territoires diffèrent grandement de celles des provinces

Le cadre constitutionnel des APPTL des territoires diffère de celui en vigueur dans les provinces, ce qui donne lieu à des différences en matière de pouvoirs financiers et de rôles des administrations publiques.

Ces différences, qui s'ajoutent à d'autres spécificités géographiques, démographiques et socioéconomiques entre le Nord et le reste du Canada, donnent lieu à des disparités importantes en matière de statistiques financières des administrations publiques.

Par exemple, les recettes par habitant en 2014 étaient considérablement plus élevées pour les APPTL dans les territoires, les recettes des APPTL par habitant au Nunavut (59 226 \$) étant quatre fois plus marquées que la moyenne des recettes pour les APPTL. De plus, alors que la majorité des recettes des APPTL au Canada proviennent des impôts (59 %), les dons représentaient jusqu'à 78 % des recettes des APPTL dans les territoires.

(Correction) Les charges par habitant des APPTL étaient aussi beaucoup plus élevées dans les territoires. En 2014, elles se sont chiffrées à 36 713 \$ au Yukon, à 48 272 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest et à 54 375 \$ au Nunavut. En comparaison, les charges des APPTL au Canada se sont établies en moyenne à 14 233 \$ par habitant. Cela tient au fait que la prestation des services gouvernementaux coûte plus cher dans le Nord.

Note aux lecteurs

Ce communiqué présente les données consolidées relatives aux statistiques de finances publiques canadiennes pour la période de 2008 à 2014 en ce qui concerne les recettes et les charges, et pour la période de 2007 à 2014 en ce qui concerne les encours du bilan.

La consolidation permet de présenter des statistiques générales pour un ensemble d'unités. Cette méthode consiste à éliminer toutes les transactions et les relations entre débiteurs et créanciers parmi les unités visées par la consolidation. Autrement dit, la transaction relative à une unité est couplée à la même transaction telle qu'enregistrée pour la seconde unité, et les deux transactions sont éliminées.

*Les données consolidées sont diffusées pour les **administrations publiques provinciales, territoriales et locales (APPTL)**, ce qui comprend les administrations publiques provinciales et territoriales, les établissements de santé et de services sociaux, les universités et collèges, les municipalités et autres administrations publiques locales ainsi que les commissions scolaires.*

Il est possible de comparer les données des APPTL d'une province et d'un territoire à l'autre parce que la consolidation tient compte des différences en matière de structure administrative et de prestation de services gouvernementaux en supprimant les effets des transactions internes du secteur public au sein de chaque secteur de compétence.

*Les données consolidées sont également diffusées pour l'**administration publique canadienne (APC)**, qui combine les données de l'administration publique fédérale avec les données des APPTL, mais qui exclut les données du Régime de pensions du Canada et de la Régie de rentes du Québec.*

Comme les statistiques financières des APPTL varient considérablement d'un secteur de compétence à l'autre au Canada, on utilise les données par habitant pour faciliter les comparaisons. Les données par habitant sont fondées sur les estimations démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires et sont présentées dans le tableau CANSIM 051-0001.

Dans le présent communiqué, les recettes, les charges, les actifs et les passifs sont des mesures brutes (totaux).

En 2014, la consolidation a supprimé 264,5 milliards de dollars en recettes et dépenses internes, ainsi que 197,4 milliards de dollars liés aux relations internes entre débiteurs et créanciers pour l'APC.

Ce communiqué présente également des données sur les actifs non financiers et la consommation connexe de capital fixe, dont les estimations sont fondées sur la méthode de l'inventaire permanent du Système canadien des comptes macroéconomiques, comme le recommande le Fonds monétaire international. Les valeurs extraites des sources d'expertise comptable des différentes administrations publiques sont présentées sous la forme de postes pour mémoire aux fins de rapprochement.

Le fardeau fiscal, c'est-à-dire les recettes sous forme d'impôts plus les cotisations sociales, est un indicateur d'analyse fiscale proposé par le Fonds monétaire international.

Les données annuelles correspondent à la fin de l'exercice financier qui se rapproche le plus du 31 décembre. Par exemple, les données pour l'exercice financier de l'administration publique fédérale se terminant le 31 mars 2015 (exercice financier 2014-2015) sont déclarées pour l'année de référence 2014.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [385-0033](#) à [385-0039](#) et [385-0042](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5218](#).

La structure de la classification des [Statistiques de finances publiques canadiennes de 2014](#) est maintenant accessible à partir du module *Définitions, sources de données et méthodes* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).